

Violences dans les stades

Des mesures fortes prises conjointement par la fédération et le gouvernement



Violences dans les stades

Violences dans les stades : les matchs seront "définitivement interrompus" si un arbitre ou un joueur est blessé par un projectile

Après les nombreux incidents qui se sont déroulés dans les stades depuis le début de la saison, le gouvernement a annoncé jeudi, à l'issue d'une réunion avec les représentants du foot français, qu'un match sera "systématiquement et définitivement interrompu" lorsqu'un joueur ou un arbitre sera blessé par un projectile lancé depuis les tribunes.

Un match de Ligue 1 ou de Ligue 2 sera "systématiquement et définitivement interrompu" lorsqu'un joueur ou un arbitre sera blessé par un projectile lancé depuis les tribunes. En cas d'incident dans un stade, une cellule de crise hors présence des présidents des clubs concernés devra se prononcer dans les en 30 minutes qui suivent sur le sort de la rencontre, précise un communiqué signé des ministres Gérard Darmanin (Intérieur), Roxana Maracineanu (Sports) et Éric Dupond-Moretti (Justice).